

Extrait du site UGTG.org

url :   <http://ugtg.org/spip.php?article1677>

Missions pour les nouveaux citoyens policiers : Articles du Nouvel Observateur, r  v  lations...

- Actualit   -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 20 d  cembre 2011

Mis    jour le : mardi 20 d  cembre 2011

UGTG.org

Vous voulez aider et agir pour la sécurité ? Devenez citoyen serviste de la police nationale". Tel est le slogan de la campagne lancée lundi 12 décembre par la police. Son but : recruter des citoyens qui constitueront une **"force d'appoint"** pour **"apporter un soutien aux services de police"** et **"renforcer le rapprochement entre la police et la population"**, rappelle au "Nouvel Observateur" le porte-parole de la Direction générale de la police nationale (DGPN), Pascal Garibian.

Comme l'indiquait "Le Nouvel Observateur" début novembre, les candidatures sont ouvertes à toute personne de 18 à 65 ans. A la clé, différentes missions rémunérées 97 euros la journée, assurées au maximum 90 jours par an (renouvelables 5 ans), et réparties en deux grandes catégories : "missions généralistes d'accueil et de sécurité", et "missions d'expertise." Lesquelles ? On en sait un peu plus.

1. Des missions "de soutien à l'activité opérationnelle"

"Primaire de sécurité, accidents, catastrophes, recherche de personnes disparues, participation à des dispositifs de sécurité lors de grands événements sportifs, culturels, à des opérations de prévention (senior tranquillité vacances, etc...)", peut-on lire sur le site du ministère de l'Intérieur.

Dans quelles circonstances ? "Lors d'événements exceptionnels comme le G8, le G20, ou un événement imprévu comme une disparition inquiétante", précise aussi Pascal Garibian, insistant sur le fait que les "citoyens servistes" ne seront "jamais seuls."

2. Des missions "de spécialiste"

"Interprétariat, expertise juridique, communication, informatique", indique aussi le ministère à titre d'exemple de missions "d'experts."

"Un informaticien pourra par exemple former des policiers à l'utilisation d'un logiciel", explique le porte-parole, selon lequel "une personne qui par son métier ou son activité associative connaît les problèmes de l'usage de la drogue pourra intervenir en milieu scolaire". Il voit un "grand enrichissement" dans ce type de profils "sans lien avec la sécurité" et invite à postuler tout professeur "qui souhaite faire partager son savoir"...

Si la formation est de 10 jours pour les missions d'accueil et de sécurité, les "experts" n'auront droit qu'à une petite journée de formation "pour acquérir les bases de l'institution policière."

3. Des missions "d'agent de police judiciaire adjoint"

"Verbalisation sous l'autorité d'un officier de police judiciaire, recueil de renseignements, sécurité routière... dans la limite des conditions fixées par l'article 21 du CPP, en principe au plus proche de votre domicile", indique aussi le ministère.

"Ils pourront être amenés à verbaliser en matière de sécurité routière", confirme-t-on, "mais toujours sous l'autorité d'un responsable". Trop tôt, en revanche, pour savoir à quoi fait référence le "recueil de renseignements" ou avoir davantage de détails sur les autres missions de cet agent.

Les citoyens affectés à ces missions auront "un complément de formation de 10 jours". "A aucun moment ces

citoyens ne deviendront des policiers"

Sont exempts de formation les adjoints de s  curit   ayant quitt   leur mission depuis moins de deux ans, comme par exemple "un chauffeur routier qui a   t   adjoint de s  curit   il y a 18 mois." Aucun citoyen r  serviste ne sera arm   mais tous porteront une tenue sp  cifique et un gilet pare-balles. "Dans le cadre des missions 'tranquillit   vacances' (patrouilles qui luttent contre les cambriolages ndr) on ne sait jamais sur qui on peut tomber".

Fin octobre, l'annonce du ministre de l'Int  rieur de l'ouverture aux citoyens de la r  serve de la police, jusqu'ici uniquement compos  e de policiers retrait  s, n'avait pas manqu   de susciter surprise et incompr  hension. Y compris dans les rangs de la police : "quel sera le profil des volontaires ? Ne seront-ils pas des recal  s de la profession d'adjoint de s  curit   ou alors essentiellement motiv  s par l'argent ?" s'interrogeait, inquiet, le secr  taire g  n  ral du syndicat SGP Unit   police FO Nicolas Comte, rappelant "qu'  tre policier n'  tait pas un m  tier d'int  rimaire et ne s'improvisait pas".

D  but d  cembre, le secr  taire d  partemental du syndicat SGP Unit   Police FO Diego Martinez confiait aussi au "Nouvel Observateur" son inqui  tude quant    l'arriv  e de ces citoyens dans les rangs des patrouilles "anti hold-up". Pascal Garibian tient    le rassurer : "ils ne seront affect  s ni au plan anti hold-up ni au plan anti braquage."

Les deux premi  res promotions sont sorties vendredi dernier des   coles de police de Roubaix et N  mes. Des "candidatures spontan  es" parmi lesquelles, sans grande surprise, plusieurs adjoints de s  curit  .

La dur  e de la formation et le risque de confusion li      la tenue n'effraient apparemment pas plus que   sa la direction de la police. "Il est certain que ces citoyens doivent avoir toutes les qualit  s d'un policier et, comme pour tout m  tier, continueront      tre form  s sur le terrain". Quant    la tenue, "la distinction se fait au niveau des couleurs". Si l'  cusson porte en effet la mention "r  serve civile", la casquette (ci-dessus) est pourtant bien sigl  e du logo police.

Mais le porte-parole de la Direction g  n  rale de la police nationale tient    rappeler qu'   "aucun moment ces citoyens ne deviendront des policiers et ne seront appel  s ainsi".

Dans la m  me rubrique, il appara  t un article sur l'invitation du ministre de l'int  rieur Claude Gu  ant qui propose aux citoyens de faire la police (*Article du 14/11/11*) .

La publication du d  cret issu de la Loppsi 2, jeudi 27 octobre,   tait pass  e presque inaper  ue, jusqu'   ce que le ministre de l'Int  rieur Claude Gu  ant propose, lundi 31 octobre    Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, l'ouverture de la r  serve de la police    tout citoyen souhaitant "servir son pays". Une mesure parmi d'autres (renfort de CRS, mise en place d'un r  f  rent policier, num  ro vert pour les habitants) visant, selon le ministre,    renforcer la s  curit   et    lutter contre la pr  sence de dealers dans le quartier Zola-Arago. Et qui, aussi surprenante soit-elle, intervient    point nomm  , quatre jours seulement apr  s la diffusion, dans le JT de "France 2", d'un reportage sur le trafic dans le quartier.

Des habitants qui "recevront une formation, un uniforme"

S'ils saluent la pr  sence renforc  e de la police depuis vendredi dernier, les habitants du quartier Zola-Arago n'avaient pas attendu le ministre pour se mobiliser. Depuis plusieurs mois,    l'initiative d'une association de

locataires, ils redoublent d'  nergie (marches, repas de quartiers, rencontres avec le responsable de l'office HLM, le pr  fet,...) pour faire entendre leur ras-le-bol. Le ministre a saisi la balle au bond, arguant que pour "entretenir (cette) formidable mobilisation citoyenne", la police aura d'  sormais recours    des "habitants volontaires qui recevront une formation, un uniforme et seront indemnis  s lors de leurs vacances." Une proposition qui n'est pas sans rappeler le dispositif voisins vigilants cher au ministre, mais qui suscite indignation, inqui  tude, et pose de nombreuses questions : pourquoi, comment, quelle formation, quelles missions, quel encadrement et surtout, quels risques encourus pour les volontaires ?

"Policier n'est pas un m  tier d'int  rimaire"

Si le d  cret est consultable, l'arr  t   pr  cisant ses modalit  s d'application n'a pas encore   t   publi  . Mais la proposition suscite d'ores et d  j    vives r  actions, dont l'incompr  hension et l'inqui  tude de certains policiers. "Etre policier n'est pas un m  tier d'int  rimaire,   sa ne s'improvise pas", temp  te le secr  taire g  n  ral du syndicat SGP Unit   police FO Nicolas Comte, qui explique au "Nouvel Observateur" avoir en juin dernier "vot   contre" cette proposition qu'il ne voit "pas comme une bonne chose." Ses craintes sont multiples : "quel sera le profil des volontaires ? Ne seront-ils pas des recal  s de la profession d'adjoint de s  curit   ou alors essentiellement motiv  s par l'argent ?" Et le policier d'ajouter "qu'on ne r  gle pas des probl  mes de trafic de drogue avec des r  servistes citoyens", avant de rappeler une fois de plus les probl  mes d'effectifs rencontr  s au quotidien par les policiers.

La diff  rence avec les policiers ? Quelques d  tails vestimentaires

Le syndicat Alliance police a quant    lui vot   en faveur du d  cret "   trois conditions sin  quanones" qu'explique jeudi 3 novembre au "Nouvel Observateur" son secr  taire g  n  ral Denis Jacob : "les r  servistes qui ne sont pas policiers ne doivent pas   tre arm  s, porter un signe distinctif permettant de ne pas les confondre avec les policiers (signe distinctif sur la casquette, chemise de couleur diff  rente, mention 'r  serviste'), et doivent se cantonner aux t  ches indues (accueil,...) et aucun cas ne faire du maintien de l'ordre." Si le syndicat a   t   entendu sur ces trois points, il est bien difficile d'imaginer que toute confusion sera   vit  e du fait de ces d  tails vestimentaires. Comment r  agiront ces citoyens volontaires quand ils seront confront  s    une difficult  , quelle qu'elle soit, sur la voie publique ?

Appel    candidatures

Peut pr  tendre      tre "r  serviste citoyen" toute personne qui a entre 18 et 65 ans et a la nationalit   fran  saise. "Un extrait de casier judiciaire, un certificat individuel de participation    la journ  e d'appel    la d  fense ou un justificatif du service militaire et un certificat m  dical" sont   galement demand  s selon Denis Jacob, ajoutant que "tout titre ou dipl  me doit   tre mentionn  ". Le pr  fet examine les dossiers des candidats qui seront ensuite, ou non, convoqu  s pour un entretien visant "   tester leurs comp  tences et motivation    exercer leur mission de r  serviste".

"Ni police secours ni maintien de l'ordre"

La mission de r  serviste, r  mun  r  e selon un forfait journalier de 97 euros "non imposable", n'est pas un emploi    plein temps. Si les policiers retrait  s, qui jusqu'ici composaient exclusivement la r  serve de la police, peuvent l'exercer jusqu'   150 jours par an (210 s'ils partent en mission    l'  tranger), les citoyens volontaires ne pourront pas exc  der 90 jours de mission chaque ann  e. "Ils ne feront ni police secours ni maintien de l'ordre" r  p  te le secr  taire g  n  ral d'Alliance police, rappelant leurs missions "d'accueil et de jalonnement" lors "d'  v  nements sp  ciaux", lors du "Tour de France" par exemple, ou "le 14 juillet, quand les abords des

Champs Elys  es sont jalonn  s d'un policier    chaque m  tre". Interrog   plus pr  cis  ment sur les missions "d'accueil", Denis Jacob r  pond que les volontaires pourront, par exemple, "renseigner les gens dans la rue,   tre en contact avec la population, rassurer..." Autant de missions qui ne s'improvisent pas, loin de l  .

Et les 6.000 policiers retrait  s disponibles ?

La courte formation pr  vue pour ces citoyens volontaires n'a rien de rassurant non plus. S'ils doivent b  n  ficier "d'une formation continue" en fonction de "leurs domaines d'intervention", leur formation g  n  rale ne durera pas plus de 15 jours, explique aussi le policier. Au programme : "la d  couverte de l'organisation de la police et son administration, les diff  rentes missions, les r  gles d  ontologiques et le savoir-faire professionnel de base." Suffisant, selon le minist  re, pour que le volontaire endosse l'uniforme et exerce la mission. Mais il sera "toujours accompagn   d'au moins un policier r  serviste", nous dit-on. Cette proposition vient-elle d'un manque de policiers r  servistes ? Non, r  pond le secr  taire g  n  ral d'Alliance police, qui assure que, sur "les 10.000 policiers volontaires, seuls 4.000, environ, sont actifs". Pourquoi, dans ce cas, ne pas faire prioritairement appel    ces policiers ? Denis Jacob s'interroge   galement, avant de sugg  rer "une volont   d'ouverture de la police."

"On n'entre pas dans cette combine"

A Saint-Ouen, les membres de l'association de locataires ont   t   "extr  mement choqu  s" par le fait que le ministre leur "propose de faire la police", rapporte son pr  sident Abdellah Fraygui au "Nouvel Observateur". D  non  sant des m  thodes de "d  lation et de collaboration rappelant des heures sombres de l'histoire", leur verdict est sans appel : "   chacun ses responsabilit  s. On n'entre pas dans cette combine."  Euros  

C  line Rastello - *Le Nouvel Observateur*